**Grille de préparation d’une leçon de morale non confessionnelle   
ou d’éducation à la citoyenneté**

a paru dans Claudine Leleux (en collaboration avec Chloé Rocourt), Pour une didactique de l’éducation à l’éthique et de la citoyenneté. Développer le sens moral et l’esprit critique des adolescents, Bruxelles, 2010, De Boeck, coll. “Action”, pp. 44-46.

**Titre problématisant de la leçon :**

[Le titre de la leçon doit, de manière synthétique, reprendre en « termes élèves » l’objectif moral / citoyen de la leçon sous une forme interrogative pour ouvrir les apprenants à la réflexion et non à la restitution.]

### 1. Classe-cible et durée de la leçon :

[Ce point de la préparation figure en premier lieu pour souligner l’importance d’adapter la leçon à la maturité cognitive, conative et affective de l’enfant.]

### 2. Objectif moral / citoyen de la leçon :

*[Les objectifs de la leçon doivent être ciblés en veillant à se situer dans le champ disciplinaire, de la morale ou de la citoyenneté, en réponse à la question normative/prescriptive « Que dois-je faire ? » ou « Que devons-nous faire ? » Les* « Étapes de la préparation d’une leçon » (EPL) *contribuent à déterminer ces objectifs.]*

### 3. Compétences principales visées (au centre de la phase formative)

[Formuler en langage adulte les compétences qui seront développées à l’occasion du déroulement pédagogique pour atteindre l’objectif moral / citoyen qui conduit la leçon. Les compétences principales et génériques visées sont l’autonomie individuelle (intellectuelle, morale et affective), la coopération sociale ou la participation publique. Elles peuvent être cognitives, conatives et affectives.]

### 4. Projet de conclusion de la phase formative au cahier :

[Le projet de conclusion de la phase formative est à formuler en « termes élèves ». Par cette projection, l’enseignant s’assure de la cohérence entre ses objectifs d’apprentissage et le déroulement de sa leçon. La dynamique de la classe permettra à l’enseignant d’adapter si nécessaire son projet de conclusion en fonction des apports réels des élèves à la leçon. Notons qu’une généralisation peut aussi se formuler en termes d’alternative du type : « Certains d’entre nous pensent que... parce que..., tandis que d’autres pensent que... parce que... ».

Soulignons enfin que la conclusion doit généralement être reconstruite tout au long de la leçon avec les élèves, après chaque étape de la leçon, sous la forme de « conclusions intermédiaires » et, à la fin de la phase formative, de « conclusion finale ».]

### 5. Démarche didactique pour atteindre l’objectif moral / citoyen de la leçon (point 2) et faire acquérir aux apprenants les principales compétences visées (point 3)

###### 5.1. Phase d’intéressement (ou poser le problème)

*[Cette phase peut, bien évidemment comme les autres phases d’ailleurs, être décomposée en sous-phases selon les besoins mais doit être conclue.*

*Elle a pour fonction de susciter l’intérêt des élèves pour la recherche et la réflexion à l’égard de l’objectif moral / citoyen choisi. En ce sens, elle doit être relativement brève et ne doit pas se substituer à la phase formative proprement dite. Pour mesurer cette brièveté, l’enseignant doit prévoir un minutage précis.*

*Susciter l’intérêt peut se faire de différentes manières : rapprocher, voire raccrocher, le sujet de la leçon problématisé au vécu de l’élève, poser un problème sous la forme d’un jeu ou d’un défi, d’un dilemme (conflit sociocognitif), d’un texte (citation, extrait d’auteur, article, conte, témoignage), d’un mythe ou d’une fable (« leçon » de l’humanité ou morale de l’histoire)…]*

###### 5.2. Phase informative (éventuelle)

[Cette phase est dite éventuelle parce qu’il n'est pas toujours nécessaire d’apporter ou de faire rechercher des éléments d’information. En revanche, la « fiche matière » de l’enseignant est toujours nécessaire et rassemble toutes les données et informations, ainsi que leurs références bibliographiques, utiles à étayer le propos et développer la réflexion des élèves].

###### 5.3. Phase formative

*[Cette phase, qui constitue, comme son nom l’indique, le corps de la leçon – là où l’enseignant atteint les objectifs de sa leçon – doit sans doute être décomposée en sous-phases dont les conclusions intermédiaires et finale mettent en œuvre le projet de conclusion. Il s’agit donc, pour l’enseignant :*

*– de faire dégager de la situation-problème initiale le problème moral / citoyen, d’en faire analyser et approfondir les différentes facettes pour confronter les élèves à un choix ;*

*– de faire reconstruire les attributs essentiels d’un concept pour répondre à la question (Qu’est-ce que ?) en se servant par exemple d’une corole conceptuelle et/ou d’un tableau à double entrée (qui servira de référentiel au cahier) ;*

*– de mener les élèves au projet de conclusion (généralisation) qui répond au « Dois-je / Devons-nous ? » de l’objectif moral / citoyen et qui se présente sous la forme d’une « leçon » de vie (règle d’action) justifiée].*

###### 5.4. Phase d’intégration

*[Cette phase vise, dans un premier temps, à vérifier si l’élève, à la fin de la phase formative (sous la forme du projet de conclusion et éventuellement d’une « sagesse ») a effectivement* ***intégré*** *(bien compris) ce qui devait être appris et, en un deuxième temps, s’il est capable de* ***transférer*** *ce qu’il a appris dans un autre contexte.*

*L’enseignant peut aussi prévoir, dans cette phase, lorsque cela se justifie, des activités d’****auto-évaluation****.*

*Enfin, la phase d’intégration vise aussi, dans la mesure du possible, à mener l’élève à* ***s’engager*** *(à transférer dans la pratique ce qu’il a intégré) en  passant de la décision de s’engager (jugement) à l’engagement (action).*

*Cette phase est prolongée ou non par un moment d’évaluation].*

### 6. Bibliographie

*[À rédiger en tenant compte des normes en la matière.]*

### 7. Références au programme

*[À rédiger en fonction du programme de référence.]*

### 8. Prolongements éventuels

*[La périodisation en 50 minutes de cours ne doit pas nous empêcher de penser les leçons dans la continuité, un trimestre, une année, voire plusieurs années. Dans ce cas, une séquence de leçon peut servir d’amorce, de phase d’intéressement, à la séquence suivante].*